

MOTION Tricastin

Arrêt de la centrale nucléaire du Tricastin, non au rafistolage des vieux réacteurs

Les quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin mis en service en 1980-1981 avaient été conçus pour une durée de vie de 30 ans.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire a jugé le 3 décembre 2010 que le réacteur n°1 était apte "*à être exploité pour une durée de dix années supplémentaires*" par EDF.

Le 6 février 2015, l'ASN a annoncé l'autorisation de fonctionnement au-delà de trente ans du réacteur n°2 de la centrale du Tricastin à la suite de sa visite décennale.

C'est la première fois en France que des réacteurs pourront fonctionner au moins jusqu'à 40 ans.

De nombreux nucléocrates demandent leur prolongement jusqu'à 60 ans !

Cette centrale cumule les défauts : plus de 20 microfissures sur la cuve du réacteur... Elle est exposée aux risques d'inondation, de séisme et de chute d'avion. Sa protection est impossible à assurer comme l'a montré l'intrusion des militants de Greenpeace le 15 juillet 2013.

L'analyse des incidents déclarés par l'exploitant à l'ASN depuis l'an 2000 montre une augmentation significative des défaillances techniques (non tenue au séisme de robinets, sources d'alimentation électriques indisponibles...) : 12 incidents en 2012, 8 en 2013, 15 en 2014 et déjà 2 début 2015.

Les résultats des tests de sécurité montrent que la centrale de Tricastin ne répond pas à tous les critères européens.

Les 55 hectares du site de la centrale sont pollués. Plusieurs fuites de tritium dans la nappe ont été détectées. Les eaux sous la centrale témoignent d'une présence anormale de tritium, largement supérieure à la norme autorisée. L'eau polluée est récupérée, stockée dans une enceinte en principe étanche, diluée puis rejetée dans le canal de Donzère-Mondragon. Mais la pollution n'a pas été éliminée.

Depuis l'accident nucléaire de Fukushima, les dangers externes se sont accrus : survols de certaines centrales par des drones, attentats de janvier. L'ineptie des périmètres des plans particuliers d'intervention et des plans d'urgence a été largement démontrée.

Cette centrale ne produisant que 6 % de la production d'électricité française, sa fermeture pourrait être largement compensée par des mesures d'économies énergétiques.

Alors que l'ASN envisage d'autoriser la prolongation de l'activité d'autres réacteurs, **les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée générale le 27 mars 2015 demandent la fermeture de la centrale du Tricastin et le confinement de la pollution.**